

Dispositif Ordonnance Verte

Participation à la stratégie de lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens



Contexte

Perturbateur endocrinien = substance ou mélange de substances altérant les fonctions du système endocrinien et induisant de fait des effets néfastes sur un organisme ou sa progéniture

- Induit des **pathologies** : cancers hormono-dépendants, maladies métaboliques type diabète, troubles de la croissance, du développement ou de la reproduction
- **Substances omniprésentes dans l'environnement quotidien** : produits ménagers, cosmétiques, alimentation, mobiliers, jouets, textiles, ...
- **Existence de « fenêtres d'exposition »** : vie foétale, enfance et puberté

Contexte local : dynamisme de la Ville de Strasbourg

- Engagement dès 2016 pour la réduction progressive des contenants plastiques dans la restauration scolaire
- **Signature en 2018 de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé (RES)**
- Co-pilotage du groupe « Perturbateurs endocriniens » du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS avec la Ville de Paris

L'ordonnance verte pour les femmes enceintes

Contexte : Impulsion politique et fort portage du projet

- Promesse de campagne de l'équipe municipale élue en 2020
- Priorité dès le début du mandat, portée par l'adjoint à la Maire en charge de la santé, Alexandre FELTZ



Objectifs :

- **Protéger la santé des femmes enceinte et du futur enfant** de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.
- **Sensibiliser et informer de futures mères sur les dangers des PE** (sources d'exposition, fenêtre de vulnérabilité, impacts potentiels sur la santé) lors d'ateliers interactifs
- **Découvrir l'intérêt d'une alimentation saine** via la remise d'un panier de légumes issus de la filière biologique en fin de séance
- **Accompagner le changement de pratiques et l'adoption de bons gestes au quotidien** pour limiter l'exposition aux PE des femmes enceintes et leur fœtus

2. Le déclencheur du projet – pour quoi ? Pour qui ?



L'ordonnance verte, qu'est-ce que c'est?

Un dispositif ouvert à **toutes les femmes enceintes habitant Strasbourg**, quels que soit leurs revenus et leur lieu d'habitation.

Il prévoit:

- **Deux ateliers de sensibilisation** aux perturbateurs endocriniens (~ 1h30) :

Atelier 1 : Vivre ma grossesse sans perturbateurs endocriniens

Atelier 2 : Repenser mon assiette, pour mon bébé et la planète

- La **mise à disposition gratuite d'un panier de légumes**

issu de l'agriculture biologique et de circuit court, **chaque semaine:**

- Conditionné par la participation au 1^{er} atelier
- 1 panier de légumes biologiques hebdomadaire (~3kg)
- ~ 7 mois de dispositif (28 paniers)



Modalités d'inscription

- **Pré-requis:** Habiter Strasbourg et être enceinte
- **Formulaire** à compléter en ligne : <https://www.strasbourg.eu/ordonnance-verte>
- **Ordonnance remplie par un professionnel de santé** (médecin généraliste, gynécologue ou sage-femme).

Le certificat de grossesse est également accepté.

- **Suivi de dossier:** chaque femme peut suivre son dossier sur le site monstrasbourg
- **Permanence téléphonique:** 03.68.98.68.97
les lundis et mardis de 9h à 12h - les mercredis et jeudis de 14h à 17h
- **Mail :** ordonnanceverte@strasbourg.eu

3. Les étapes fondatrices du projet

• **1^{ère} expérimentation** de la sensibilisation aux PE auprès de 100 femmes enceintes suivies en les PMI

• **Promesse de campagne** de l'équipe municipale élue en 2020

• **Priorité dès le début du mandat**, portée par l'adjoint à la Maire en charge de la santé, Alexandre FELTZ

• Prise d'une **délibération**
• Création d'une **équipe projet** : service hygiène et santé environnementale + service santé et autonomie

• **Lancement du dispositif**

2019-2020

Élections
municipales
2020

Début du
mandat

Janvier 2022

15
novembre
2022

Modalités de mise en œuvre – année d’expérimentation 2022-2023

- Lancement : 15 novembre 2022.
- **Ateliers :**
 - Prestation réalisée par un groupement de 4 intervenants (éco-conseillers & diététicienne), coordonné par *l'Avis en Vert*
 - 7 lieux (CSC, CMS), proposés à différents horaires et répartis équitablement sur le territoire
- **Paniers :**
 - Producteur principal : *La Ferme St André*, producteur secondaire (en cas de difficulté d'approvisionnement par le producteur principal) : *Les Jardins de la Montagne Verte*
 - 14 lieux de distribution (CSC, médiathèque, MUS, points de distribution du producteur, ...) et 18 créneaux du lundi au samedi, répartis équitablement sur le territoire
 - Distribution par des salariés du producteur, par des chantiers jeunes en insertion (TAPAJ, JEEP) et par des agents de la collectivité
- Objectif **800 bénéficiaires** sur 1 an → atteint en septembre 2023.
- **Budget :**
 - Séances de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens : **45 000€ TTC**
 - Distribution des paniers de légumes : **270 000 € TTC**
 - Mobilisation du public (services civiques, médiation par des étudiants en santé, communication, ...) : **30 000€ TTC**

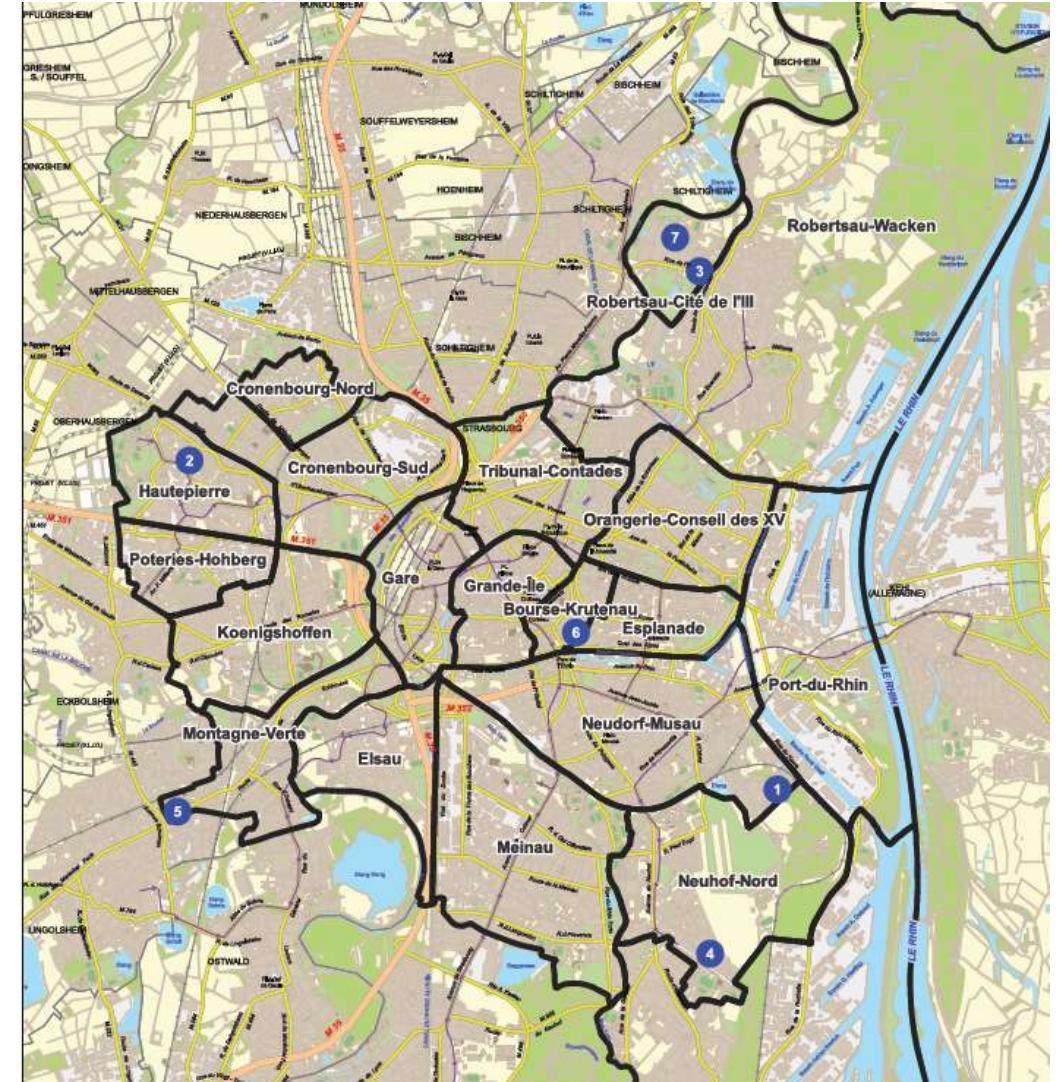
→ Total de **345 000€ TTC**



Lieux des ateliers

7 structures d'accueil depuis le 15 novembre 2022

- | | |
|---|---|
| 1 CSC Neudorf 34 rue Wattwiller
(Antenne Musau) | 4 CSC Neuhof Antenne Klebsau 8 rue Georges Epstein
Vendredi 15h-17h45 |
| 2 CSC Hautepierre 4 avenue Tolstoï | 5 CSC Montagne Verte Les Tanneries, 305 route de Schirmeck |
| 3 CMS Cité de l'III 8 rue de l'III | 6 CMS Belin 15 rue de Genève |
| | 7 Maison des Aînés - CSC L'escale
18 rue de la Doller |

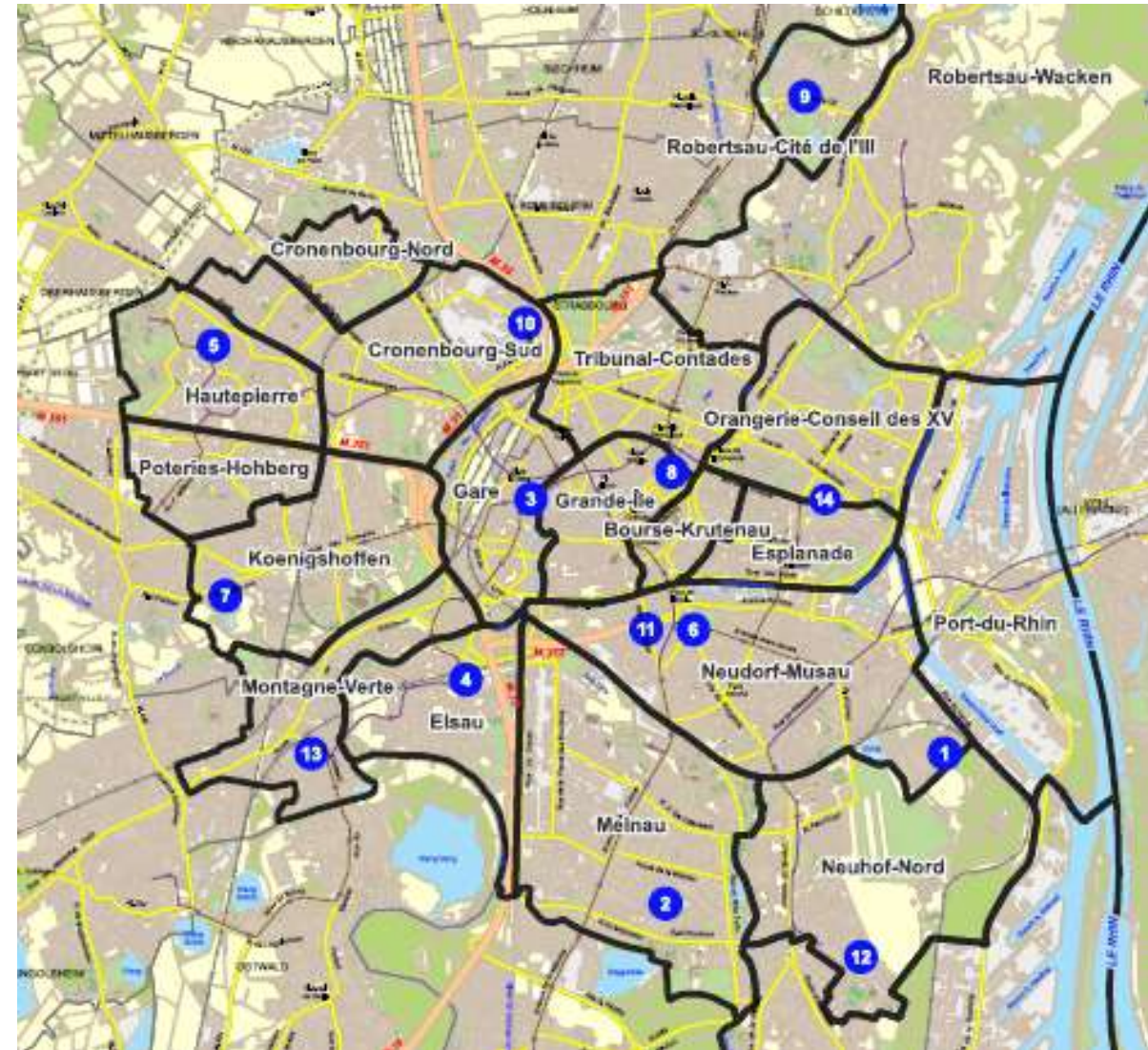


Lieux de distribution

Depuis le 16 janvier 2023

- 14 points de collecte
- 18 créneaux

- | | |
|---|--|
| <p>1 CSC Neudorf 34 rue de Wattwiller (Antenne Musau)
Mardi 15h-18h</p> <p>2 Médiathèque Meinau 1 rue de Bourgogne
Mardi 14h30-18h30</p> <p>3 Boutique Carijou 7 rue du Faubourg national
Mardi 13h-19h
Jeudi 13h-19h</p> <p>4 CHRS Elsau 5 rue Eugene Delacroix
mercredi 11h-15h</p> <p>5 CSC HautePierre 4 avenue Tolstoi
Mercredi 12h-15h</p> <p>6 Villa Rapp 13 rue de Nomeny
Mercredi 17h-19h30</p> <p>7 Résidence des Capucins 5 rue Monseigneur Hoch
Mercredi 14h-17h</p> | <p>8 Résidence Ste-Odile 8 rue de l'Arc en ciel
Jeudi 15h-18h
Mardi 13h30-17h (au restaurant solidaire "les 7 pains")</p> <p>9 MUS Cité de l'III 42 rue de l'III
Jeudi 12h-15h</p> <p>10 Halles Marché Gare 41 rue du Marché Gare
Mardi 13h-18h
Vendredi 13h-21h
Samedi 13h-18h</p> <p>11 Ville de Strasbourg 38 route de l'Hôpital
Vendredi 10h30-12h30 et 13h30-17h30</p> <p>12 CSC Neuhof Antenne Klebsau 8 rue Georges Epstein
Vendredi 15h-17h45</p> <p>13 CSC Montagne Verte 10 rue d'Ostwald
Vendredi 14h-17h</p> <p>14 Boutique Vétis 19 rue Vauban
13h30-17h</p> |
|---|--|



- **Mobilisation du public :**

Assurer l'équité territoriale et cibler les quartiers les plus fragiles via divers relais :

- **Les professionnels de santé** : soignants libéraux (informés par courrier lors du lancement), CMS, PMI, MUS
- **CPAM** : courrier d'information envoyé courant novembre aux bénéficiaires de la C2S
- **Les partenaires en territoires** : CSC, Maison Sport santé, appui des Directions de territoires

Une communication grand public :

- **Réseaux sociaux, site internet de la ville, affichage**
- **Large couverture presse**: Articles dans le Monde, Libération ou Les échos, Séquences sur TF1, M6, BFM Alsace, France Télévision (Maison des Maternelles, Magazine de la santé, ...) ainsi que des interview radio dont Radio-Canada)

Des actions de médiation :

- **Équipe mobile de médiation Santé** (étudiants en médecine et pharmacie), **services civiques**

Bilan quantitatif à la date du 15 novembre 2023

- Nombre d'inscrites : 800 (QPV : 16,58%, PMI : 12,73%)
- 60 ateliers n°1 réalisés et 752 participantes
- 47 ateliers n°2 réalisés et 515 participantes
- + de 13 000 paniers délivrés depuis janvier 2023
- 291 bénéficiaires ont terminé le dispositif
- 120 bénéficiaires ne sont pas allées au bout du dispositif (c.à.d. 2 ateliers + 28 paniers)

	Pourcentage de désinscription en cours de participation au dispositif	13,06%
Par rapport au % de désinscription en cours de participation	4 paniers non récupérés	64,71%
	déménagement	9,24%
	gestion compliquée (défaut de temps, absence de proches pouvant aider, nouveau-né, ...)	18,49%
	grossesse compliquée (difficultés de déplacements, allaitement, ...)	1,68%
	non consommation des légumes	4,20%



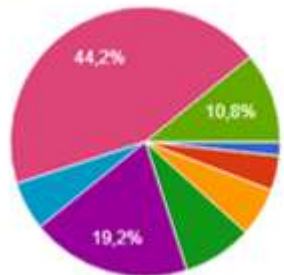
1^{er} bilan qualitatif : questionnaire avril 2023 (142 répondantes)

Ateliers

► Tranche de revenus :

- 43% des femmes interrogées gagnent entre 1200 et 2000 € net
- 35% des femmes interrogées gagnent plus de 2000 €
- 20% des femmes interrogées gagnent moins de 1200 € net ou n'ont pas de salaire

► Niveau de diplôme :



- Pas de diplôme
- CAP, BEP
- Baccalauréat
- DEUG, BTS, DUT, DEUST
- Licence, licence professionnelle, BUT
- Maîtrise
- Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées
- Doctorat, habilitation à diriger des recherches

- Suite aux ateliers, les bénéficiaires ont réussi à modifier certaines de leurs habitudes
- Les parenthèses représentent le nombre d'occurrences de chaque item, sur 128 réponses



Paniers

- 97% des femmes interrogées affirment que le contenu des paniers leur convient
- 99% des femmes interrogées affirment avoir réussi à intégrer les légumes des paniers dans leur alimentation

1^{er} bilan qualitatif : focus groupe

○ En conclusion, le dispositif permet :

- Un impact sur la personne bénéficiaire mais aussi de manière plus globale sur le couple et les personnes environnantes en terme de sensibilisation et de changements de pratiques.
- De contribuer à une répartition des rôles dans le couple pendant la grossesse et après l'accouchement.
- Une prise de conscience et/ou une piquêre de rappel pour reprendre certaines anciennes habitudes, être à nouveau vigilant.
- Le passage de la théorie à la pratique (favoriser le lien entre certaines pratiques et les perturbateurs endocriniens).
- De changer des pratiques : abandonner les produits de consommation néfastes, cuisiner de nouveaux légumes, chercher de nouvelles recettes, acheter des produits bio.
- Une sensibilisation durable (qui s'inscrit dans la durée).
- De créer du liant : échange sur les bonnes pratiques avec d'autres femmes enceintes.
- De bénéficier d'une expertise dans le domaine et de disposer d'informations fiables.

Leviers et conditions de réussite :

- Fort portage politique
- Forte implication des partenaires en territoire (soignants, CSC, CMS, MUS, médiathèque)
- Grande diffusion médiatique (local, national et international)
- Couverture de l'ensemble du territoire et des quartiers

Freins identifiés :

- RH pour la gestion administrative du dispositif
- Accompagnement des publics précaires (39,6% des femmes suivies en PMI se sont désinscrites avant de débiter ou en cours de dispositif, contre 24,65% pour des femmes non suivies en PMI)
- Garde d'enfants lors des ateliers
- Interprétariat

Pérennisation du dispositif

- À partir de **janvier 2024**
- Pour une durée de **3 ans**
- 2 ateliers de **1h45**, également proposés **en soirée** et le **samedi matin**
- Élargissement du public cible : **1 500 femmes enceintes ou en parcours PMA** habitant à Strasbourg, avec distribution de paniers de légumes sur le principe d'une **durée solidaire** selon le quotient familial (QF) :
 - $QF < 957 \text{ €}$: 7 mois de paniers
 - $957 < QF < 1\,602 \text{ €}$: 4 mois de paniers
 - $1\,602 \text{ €} < QF$: 2 mois de paniers
- Budget : **655 000 € TTC/an**
 - Ateliers : 140 000 €
 - Paniers : 390 000 €
 - Mobilisation du public : 60 000 €
 - Externalisation de la gestion administrative : 65 000 €
- **Élargissement de la sensibilisation** : quelques proches des bénéficiaires pourront participer aux ateliers de sensibilisation s'ils le souhaitent
- Mobilisation des **co-financements** en cours
- Développement les partenariats (animation des points de distribution et nouveaux lieux d'accueil) en cours

Merci de votre attention